

COVID-19



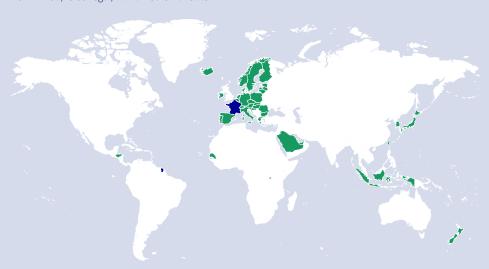
VOYAGES DEPUIS ET VERS LES PAYS « VERTS »: LES RÈGLES À RESPECTER

Qu'ils soient vaccinés ou non, les voyageurs ne sont pas soumis aux motifs impérieux pour entrer ou sortir du territoire en provenance ou à destination d'un pays « vert ».

Sont considérés comme pays « verts », les pays dans lesquels aucune circulation active du virus n'est observée et aucun variant préoccupant n'est recensé. Il s'agit des pays de l'espace européen: États membres de l'Union européenne ainsi que Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican.

S'y ajoutent les pays* suivants : l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, la Corée du Sud,

les Émirats arabes unis, le Honduras, Hong-Kong, l'Indonésie, le Japon, le Koweït, la Nouvelle-Zélande, le Qatar, le Rwanda, le Sénégal, Taïwan et le Vanuatu.



À DESTINATION D'UN PAYS « VERT »

Je suis vacciné:

- Preuve d'une vaccination complète (vaccins reconnus par l'EMA**)
- Pas de motif impérieux exigé (sous réserve des règles supplémentaires en vigueur dans le pays de destination***)
- Test RT-PCR ou antigénique négatif au départ et à l'arrivée selon les règles du pays de destination
- Mesure de quarantaine imposée selon les règles du pays de destination

EN PROVENANCE D'UN PAYS « VERT »

Je suis vacciné:

- Preuve d'une vaccination complète (vaccins reconnus par l'EMA**)
- Pas de motif impérieux exigé
- Test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h avant le départ⁽¹⁾
- Test antigénique aléatoire à l'entrée sur le territoire métropolitain
- · Pas de mesure d'isolement

Je ne suis pas vacciné:

- Pas de motif impérieux exigé (sous réserve des règles supplémentaires en vigueur dans le pays de destination***)
- Test RT-PCR ou antigénique négatif au départ et à l'arrivée selon les règles du pays de destination
- Mesure de quarantaine imposée selon les règles du pays de destination

Je ne suis pas vacciné:

- Test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h exigé avant le départ⁽²⁾
- Test antigénique aléatoire à l'entrée sur le territoire métropolitain
- Pas de motif impérieux exigé
- Pas de mesure d'isolement

^{*} Pavs et territoires.

^{**} La liste des vaccins reconnus par l'EMA : Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield, Janssen.

^{***} La liste dont les règles sont les plus strictes s'applique.

⁽¹⁾ Sauf pour les arrivées en provenance d'un État membre de l'Union européenne, Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège, de Saint-Marin, du Saint-Siège ou de la Suisse.

⁽²⁾ Test PCR ou antigénique négatif < 24h pour les arrivées en provenance d'un État membre de l'Union européenne, Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège, de Saint-Marin, du Saint-Siège ou de la Suisse.